

12 Mesures essentielles pour renforcer la relation école-entreprise

Aider les élèves à mieux comprendre le monde professionnel

Mesure 1 : Des pôles de stages dans chaque territoire, dotés de 660 jeunes en service civique pour aider les élèves à trouver un stage

Mesure 2 : Un stage de 3e mieux préparé, avec :

- la mise en place d'une préparation systématique des jeunes avant le départ en stage de 3e ;
- la création d'un Mooc dédié aux entreprises pour les aider à mieux accueillir les stagiaires en 3e.

Mesure 3 : « Une visite, une rencontre, un stage et un projet concret » pour tous les collégiens pour faire exister concrètement le parcours Avenir

Mieux répondre aux besoins du monde professionnel

Mesure 4 : Six nouveaux campus des métiers et des qualifications pour répondre aux enjeux des filières économiques

Mesure 5 : Un nouvel espace de dialogue entre les acteurs économiques et l'enseignement supérieur, les «conseils sectoriels nationaux »

Donner les moyens aux professionnels de l'éducation nationale et aux entreprises de renforcer leur connaissance réciproque

Mesure 6 : Un stage obligatoire en entreprise dans la formation initiale des chefs d'établissement et des inspecteurs

Mesure 7 : Des kits d'accompagnement pour les équipes éducatives et les entreprises sur les actions qui peuvent être conduites en commun

Mesure 8 : Le lancement d'une réflexion sur les missions des 4 500 conseillers de l'enseignement technologique, pour mieux utiliser leurs compétences en appui des équipes éducatives

Mesure 9 : La création d'un module de formation continue sur l'esprit d'entreprendre

Inciter les salariés des entreprises à s'investir dans la réserve citoyenne de l'éducation nationale

Mesure 10 : Des professionnels qui s'engagent dans la réserve citoyenne de l'éducation nationale pour transmettre des valeurs et leur expérience aux jeunes

Mettre en place une animation nationale et territoriale de la relation École-entreprise

Mesure 11 : La mise en place d'un dispositif de pilotage national de la relation École-entreprise, conduit par l'éducation nationale et associant l'ensemble des ministères et des partenaires concernés

Mesure 12 : La généralisation des comités locaux École-entreprise (CLEE), pour nouer des relations entre l'École et l'entreprise à l'échelle d'un territoire